

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE  
BESANÇON



## Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 14/04/2023

VOI.23.00.A00659

OBJET : Arrêté temporaire de circulation

RUE DE BELFORT

La Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée

Vu l'arrêté n°VOI.23.00.A00593 en date du 03/04/2023

Vu la demande de l'entreprise CALI&CO

Considérant Que les travaux de déchargement de marchandises s'étaleront sur une période plus longue au droit du 24 RUE DE BELFORT

### ARRÊTE

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté VOI.23.00.A00593 du 03/04/2023, portant réglementation de la circulation, sont prorogées jusqu'au 17/04/2023.

**Article 2 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 3 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 13 AVR. 2023

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF CHEMISTRY



PH.D. THESIS

BY

ROBERT M. WAYNE

Submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy

1964

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

PH.D. THESIS

BY